

“ Dans la même année 1662 eut lieu aux Trois-Rivières un procès dans lequel paraît comme témoin Jean Gelineau, âgé de 16 ans et natif de la ville de Naintes (ou Saintes). J'ai tout lieu de croire que ce Jean était fils d'Estienne : l'orthographe du nom n'y fait rien, car alors on y regardait peu. La conclusion à tirer est que ce dernier venait de la ville de Saintes : et que tu es Saintongeois par tes ancêtres.

Tout à toi.

J.-B.-A. FERLAND, père.

Plus tard, ce grand ami des lettres et des connaissances historiques, nous communiquait la découverte du mariage fait à Québec, en 1682, entre Estienne Gelineau, veuf d'Huguette Robert, et Marie Beauregard, veuve de Sébastien Langelier, demeurant à la Pointe-aux-Trembles, près Québec.

Notons ici que Etienne de Lafond, voisin de la concession du père Etienne Gelineau, au Cap, était aussi de la Saintonge, et beau-frère de M. P. Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. Il est l'ancêtre des LeSieur du Canada, par sa fille, Françoise de Lafond.